

**Rapport de la table ronde sur les conflits intercommunautaires
liés a la gestion des terres rurales en chefferie des
Bashali/territoire de Masisi.**

Goma, du 05 au 08 aout 2013



TABLE DES MATIERES

Présentation des organisations	4
Acronymes	5
Glossaire	6
1. Introduction générale	7
2. Objectifs poursuivis et résultats escomptés	10
2.1 Des objectifs poursuivis	10
2.2 Des résultats escomptés	10
2.2.1 Enoncé des thèmes de dialogue	11
2.2.2 Sélection des participants	12
2.2.3 La méthodologie utilisée	14
3. Le déroulement de la Table Ronde	16
3.1 Les présentations incitatives	16
3.1.1 Le parcours historique de la RAP	16
3.1.2 Les résultats de la recherche	16
3.1.3 Les résultats des dialogues intra communautaires	17
3.2 Les travaux en carrefour	18
3.2.1 Les premiers carrefours homogènes	18
3.2.2 Les deuxièmes carrefours homogènes	19
3.2.3 Les premiers carrefours hétérogènes	19
3.3 Les plénières	20
3.3.1 La première plénière	20
3.3.2 La deuxième plénière	20
3.3.3 La troisième plénière	21
3.4 Le mode de prise de décisions	21
4. LES RESULTATS DE LA TABLE RONDE	22
4.1 Les problèmes majeurs divergents	22

4.1.1	Thème de dialogue 1 :	22
4.1.2	Thème de dialogue 2	24
4.1.3	Le thème de dialogue 3	24
4.2	Les pistes de solutions	26
4.3	Le plan d'actions	28
4.3.1	Actions de transformation des conflits	28
4.3.2	Actions de sensibilisation et de renforcement des capacités	30
4.3.3	Actions de plaidoyer	32
4.4	L'acte d'engagement	32
5.	LA CONCLUSION	34
5.1	Les difficultés rencontrées	35
5.2	Quid de l'après table ronde ?	36
Les annexes		37
Annexe 1 : Déclaration finale		38
Annexe 2 : Acte d'engagement		40
Annexe 3 : Le code de bonne conduite pour les participants à la table ronde		41
Annexe 4 : Les allocutions à ouverture		43

Présentation des organisations

Action Solidaire pour la Paix « ASP asbl », est une organisation non gouvernementale de droit congolais dédiée à la Paix et la transformation non violente des conflits. Elle a son siège à Goma, Avenue du 30 juin n° 76, Q. Himbi, Commune de Goma, Ville de Goma, Province du Nord-Kivu en R.D.Congo. ASP est née en 2008 dans un contexte sociopolitique instable dans lequel le rétablissement de la confiance entre les ethnies était une nécessité.

Elle est impliquée dans la transformation des conflits intercommunautaires à travers une approche de recherche-action participative. Elle se veut un Centre Professionnel des conflits.



Contact : **Joseph SEMANZA**

Président ai. du Conseil d'Administration

asp_tcnk2008@yahoo.fr

LIFE & PEACE INSTITUTE (LPI) est un institut œcuménique de recherche et d'action en transformation de conflits créé en 1983 par le Conseil des Eglises de Suède. Présent en RDC depuis 2002 et ayant son siège à Bukavu (Sud Kivu), la mission de LPI est de renforcer les capacités des organisations locales pour qu'elles deviennent des centres professionnels de transformation des conflits (CPTC) dans l'est de la RDC. Le programme de LPI en RDC compte actuellement six partenaires dans les Nord et Sud-Kivu dont ASP basée au Nord Kivu.



Contact : Pieter Vanholder,

Directeur National LPI en RD Congo

pieter.vanholder@life-peace.org

Acronymes

ADEPAE :	Action pour le Développement et la Paix endogène
AI:	Alerte Internationale ou International Alert
ANR :	Agence Nationale de Renseignement
APC :	Action pour la Paix et la Concorde
ASP:	Action Solidaire pour la Paix
CLPC :	Comités Locaux Permanents de Conciliation
ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
LPI:	Life & Peace Institute
MONUSCO:	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC
NRC:	Norwegian Refugee Council
OIM:	Organisation Internationale pour les Migrations
ONUHABITAT :	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
RAP :	Recherche Action Participative
RDC :	République Démocratique du Congo
SFCG:	Search for Common Ground
UNHCR:	United Nations High Commissioner for Refugees

Glossaire

Acteurs délocalisés : les membres de communautés de la chefferie des Bashali qui vivent ailleurs que dans cette chefferie. Ils vivent généralement à Goma, à Kinshasa et à Kigali.

Acteurs locaux : les membres de communautés de la chefferie des Bashali qui vivent à l'intérieur de cette chefferie.

Carrefours homogènes : des groupes homogènes de travail composés des membres d'une seule communauté ethnique.

Carrefours hétérogènes : des groupes hétérogènes de travail composés des membres de trois communautés hunde, hutu et tutsi originaires des Bashali.

Dialogues intracommunautaires : des rencontres qui réunissaient les membres d'une même communauté ethnique dans le but de suivre les restitutions du rapport de recherche, l'enrichir et donner de nouvelles orientations pour la suite du processus.

Dialogue intercommunautaire : appelée autrement table ronde, une rencontre qui réunit les délégués de toutes les communautés des Bashali en vue de discuter sur les conflits qui les divisent et envisager des pistes de solution pour la sortie de la crise.

Facilitateurs communautaires : des personnes ressources membres de communautés ethniques des Bashali qui jouent le rôle de pont entre leurs communautés respectives et l'organisation ASP, à qui ils facilitent tous les contacts à la base.

Grands concessionnaires : des propriétaires terriens qui possèdent d'énormes étendues des terres jadis des concessions ayant appartenu aux anciens colons.

Modérateur de la table ronde : personne ayant répondu aux critères de sélection émis par les membres des communautés pour faciliter les travaux de la table ronde.

Problème levier : le conflit majeur identifié à l'issue d'une analyse de contexte dans le processus RAP. Le problème levier est considéré comme le pilier de tous les autres problèmes identifiés et dont la transformation a de l'impact sur le reste des conflits.

Table ronde : rencontre qui réunit autour d'une même table de dialogue les délégués de différentes communautés. C'est l'une des étapes très importantes du processus RAP qui matérialise le vœu des communautés de dialoguer ensemble pour chercher des solutions aux conflits qui les opposent.

Transformation des conflits : différente de la gestion et de la résolution des conflits, la transformation des conflits est un processus qui s'inscrit dans le durable avec comme particularité, la participation des parties en conflit à la recherche des solutions et leur implication dans la mise en œuvre des actions pouvant les transformer sans violence.

1. Introduction générale

Dans l'ultime but d'offrir un cadre de dialogue aux filles et fils originaires de la collectivité chefferie des Bashali, et cela conformément à leur souhait, ASP avec l'appui technique et financier de LPI, a organisé à Goma, à l'hôtel Karibu, du 5 au 8 août 2013, une Table Ronde à leur intention. C'était un espace de discussion où les 45 délégués des communautés Hunde, Hutu, Tutsi natifs des Bashali et 5 de leurs autorités coutumières étaient conviés à réfléchir sur des questions foncières qui les opposent. Ces acteurs ont bénéficié de l'assistance d'autres observateurs venus de la société civile, de la communauté internationale et des autorités politico administratives territoriales, provinciales et nationales, et des députés provinciaux et nationaux élus de Masisi. Des exploitants fonciers qui opèrent dans Bashali, communément appelés grands concessionnaires avaient pris part aussi à ces assises en qualité d'acteurs directs aux conflits. Leurs réflexions devaient aboutir à proposer des pistes de solution comme mécanismes de sortie de crise et de transformation non violente et permanente des conflits fonciers qui sévissent dans cette chefferie.

L'organisation et la tenue de la table ronde¹ sur « ***les conflits intercommunautaires liés à la gestion des terres rurales en chefferie des Bashali, en Territoire de Masisi*** » sont la résultante d'un long processus de Recherche Action Participative (RAP) qu'ASP, avec l'accompagnement de LPI, exécute de puis 2009 dans la collectivité chefferie des Bashali, en Territoire de Masisi.

C'est au départ une situation de crise permanente et structurelle, crise manifestée par de violents conflits intercommunautaires et des guerres à répétition dans la province du Nord Kivu depuis plus d'une décennie, qui interpelle ASP. Cette organisation dédiée à la paix, résolut d'analyser le contexte autour de cette crise, et cela avec le concours des acteurs à la base. Après avoir couvert de 2008 à 2009 les territoires de Masisi, de Rutshuru, de Nyiragongo et la ville de Goma, qu'ASP et les communautés qui participaient activement à cette analyse, se réalisèrent que ce sont les conflits fonciers inter paysans (éleveurs et agriculteurs) qui constituent le problème levier qui détruit la vie harmonieuse entre les différentes communautés de cette province, et la chefferie des Bashali en est l'épicentre. La recherche a porté par la suite, sur les conflits fonciers identifiés à l'issue de l'analyse de contexte, avec un focus sur la chefferie des Bashali dans les sites de Nyamitaba, Kitshanga et Mwesso.

Pour souligner la dimension participative de la RAP, ASP a impliqué et a cheminé avec plus de 900 acteurs durant le processus de recherche. La rencontre avec ces acteurs a été faite aussi bien dans les sites de Mwesso, de Kitshanga et de Nyamitaba que dans les villes de

¹ La table ronde ou dialogue intercommunautaire, est l'une des étapes importantes de la RAP, une étape à la fois cruciale et déterminante au cours de laquelle les communautés ou groupes en conflit se décident finalement de dialoguer après qu'ils aient profondément compris le problème qui les oppose. Le but ultime étant ici de définir les mécanismes pour les transformer positivement ; c'est-à-dire sans user de la violence.

Goma, de Kinshasa, de Gisenyi et de Kigali. Ces acteurs intervenaient activement dans le processus au nom de leurs communautés respectives et jouissaient de la facilitation et l'accompagnement de leurs facilitateurs communautaires². Ce que la RAP des Bashali a eu de particulier ce sont en outre ces mouvements réguliers d'aller et retour vers les acteurs, qu'ont effectués les chercheurs d'ASP.

Les acteurs n'ont pas été seulement des simples fournisseurs de l'information, mais bien plus ils ont interagi avec les chercheurs lors des séances de restitution des résultats préliminaires de la recherche. De ce fait, ils ont graduellement enrichi le rapport et ils ont dessiné les contours des étapes à franchir. C'est dans cet esprit que les séances de restitution ont pu réunir en groupes homogènes les éleveurs et les agriculteurs, les membres de trois communautés ethniques en conflit dans les Bashali (Hunde, Hutu et Tutsi), les acteurs de la société civile tant de Goma que de Bashali, ainsi que les autorités politico administratives.

Les résultats de restitution à ces différentes catégories d'acteurs et l'évolution du contexte socio sécuritaire, révélèrent que la dimension ethnique influe sur le conflit foncier entre éleveur et agriculteur. De ce fait, le conflit n'est plus perçu uniquement sous l'angle groupes socio professionnels, mais bien plus comme un facteur majeur qui alimente les conflits interethniques. Une série de dialogues intracommunautaires a été organisée pour essayer d'épuiser les questions à tendance ethnique qui ressortaient de différentes séances de restitution.

Les communautés, lors des dialogues intracommunautaires et sous la houlette des facilitateurs communautaires, ont exprimé un pressant souhait de se mettre autour d'une table et de dialoguer sur les conflits fonciers qui les opposent en vue de trouver les voies et moyens de les transformer positivement. C'est dans ce cadre que les participants aux restitutions intra communautaires ont défini des thèmes de dialogue et ont posé les jalons de la table ronde. Ils ont pour ce faire, analysé les risques liés à la table ronde et envisager des mesures pour les contourner. Ce fut aussi l'occasion de légitimer leurs délégués en établissant les listes des participants, membres de leurs communautés, à ladite table ronde.

La tenue de la table ronde a, à mainte reprise, été reportée suite à l'évolution négative du contexte socio sécuritaire dans la province du nord Kivu. La prise de Goma par les rebelles du M23 en novembre 2012 et la crise de Kitshanga vers la fin du mois de février et début mars, ont particulièrement déstabilisé les acteurs impliqués dans le processus. Il s'avéra par la suite difficile de tenir la table ronde à cette période. Sur demande des acteurs, ASP initia une documentation du contexte et des consultations avec l'ensemble des parties prenantes. Ceci

² Les facilitateurs communautaires sont des personnes choisies au départ comme représentant leurs groupes socioprofessionnels, à savoir les éleveurs et les agriculteurs. C'est la suite du processus qui fera apparaître l'aspect communautaire dans leur statut des facilitateurs. Ils sont légitimés par leurs communautés qui continuent à leur faire confiance, et qu'ils aident à être en contact avec ASP et ses partenaires. Ils facilitent par ailleurs les chercheurs d'ASP à rencontrer les communautés d'une part, et d'autre part ils mobilisent les acteurs à participer aux activités du processus RAP en exécution et ils y sont eux-mêmes associés. Enfin, les facilitateurs mettent à jour le contexte et mènent des activités de plaidoyer en faveur du retour de la paix dans leurs milieux d'origine.

déboucha sur des actions de plaidoyer auprès des décideurs pour que des mesures effectives soient prises pour améliorer le climat sécuritaire.

Cet ensemble d'actions a permis d'entamer le dernier virage vers la tenue de la table ronde. Celle-ci portait essentiellement sur la problématique foncière entre éleveurs et agriculteurs en chefferie des Bashali avec ses expressions et manifestations identitaires. Cette problématique était en plus alimentée par d'autres facteurs aggravants tels que la présence des groupes armés à connotation ethnique et la gouvernance foncière locale qui ne rencontrent pas l'unanimité de toutes les communautés. Ce sont les délégués des communautés qui décidèrent de tenir la table ronde à Goma au début du mois d'août de cette année en cours et cela à l'hôtel Karibu.

Le présent rapport revient sur les grands moments qui ont ponctué cette table ronde et les résultats aux quels les participants sont arrivés après quatre jours d'intenses travaux. Si la partie introductive nous permet de justifier la pertinence de l'organisation de ces assises, la méthodologie utilisée quant à elle, démontre les subtilités et astuces qui ont emmené les participants à atterrir sur un plan d'actions et un acte d'engagement comme résultats essentiels atteints à l'issue de ce dialogue intercommunautaire.

2. Objectifs poursuivis et résultats escomptés

La table ronde est une étape très importante de la RAP comme cycle. Elle reste une étape charnière qui jette le pont entre le long processus d'analyse constante du contexte conflictuel et la recherche y afférente, et les actions définies et exécutées par les parties prenantes aux conflits en vue de les transformer positivement. L'organisation et la tenue d'une table ronde dans un processus RAP ne se font pas de facto. Ce sont les acteurs à la base, ayant activement participé au processus et après avoir identifié et compris les conflits qui les opposent, qui arrivent à exprimer le besoin de s'asseoir et de dialoguer. L'occasion leur est offerte de puiser dans leurs potentialités et leurs expériences, des mécanismes et actions pouvant transformer sans violence ces conflits.

2.1 Des objectifs poursuivis

La table ronde qui vient de regrouper autour d'une table les filles et fils des Bashali à Goma, ne s'écarte pas de l'approche explicative ci-haut présentée. Le souhait de la tenir demeurait incontestablement l'expression vive des membres des communautés Hunde, Hutu et Tutsi de la collectivité chefferie des Bashali. En l'organisant, ASP visait globalement à rendre ce souhait une réalité, et ainsi permettre à ces acteurs de dialoguer autour des questions foncières qui les divisent et envisager des mécanismes susceptibles de les transformer positivement. ASP visait également, et cela d'une manière spécifique, à amener les communautés à avoir une compréhension commune des conflits fonciers qui les opposent depuis plusieurs décennies. Elles pourraient à cette occasion dialoguer autour des dynamiques de ces conflits fonciers pour qu'elles arrivent à un consensus pouvant conduire à une réduction des tensions dans la chefferie des Bashali. Pour ce faire, les membres des communautés présents à ces assises, définiraient à la fois des actions de nature à améliorer la gestion foncière et la transformation non violente desdits conflits, et leurs mécanismes de mise en œuvre et de suivi. L'ultime but reste celui de faciliter la cohabitation harmonieuse entre les différents groupes vivant dans cette chefferie.

2.2 Des résultats escomptés

Les résultats escomptés auxquels les organisateurs de la table ronde s'attendaient, étaient conditionnés par une meilleure compréhension de la dynamique des conflits fonciers dans la chefferie des Bashali. Les acteurs impliqués dans les conflits et présents à ces assises, clarifieraient au préalable les termes de dialogue et en dégageraient par la suite les points de divergence autour des quels ils allaient discuter et trouver un consensus. La démarche devrait amener les communautés à s'accorder sur les voies de sortie de crise et le couler dans un plan d'actions qu'elles s'engageraient à mettre en œuvre. Naturellement, les mécanismes de mise en œuvre et de suivi de ce plan d'action seraient de commun accord et à la même occasion définis par les parties prenantes au dialogue.

ASP attendait enfin de compte que les différents invités qui accompagnaient les membres des communautés des Bashali dans ce dialogue, puissent accepter d'appuyer le plan d'actions et les mécanismes de mise en œuvre assortis de ces assises.

2.2.1 Enoncé des thèmes de dialogue

Trois thèmes étaient retenus pour faire objet de discussion entre les délégués des communautés hunde, hutu et tutsi à la table ronde. Ces thèmes étaient la synthèse de plusieurs thèmes proposés par ces communautés lors de dialogues intracommunautaires qui avaient précédé et préparé la table ronde. Il ressortait de ces dialogues que les communautés voulaient à l'unanimité dialoguer autour de la manière dont la terre est répartie entre les paysans qui pratiquent l'élevage et l'agriculture de subsistance au modèle traditionnel et les grands concessionnaires qui apparemment ne valorisent pas tous les espaces à leur possession comme ce fut jadis avec les colonisateurs. Cette réalité, selon les membres des communautés, serait à la base d'un déséquilibre criant entre ces deux couches des populations des Bashali (les paysans et les grands concessionnaires), et mettrait non seulement nombre des paysans sans terre en errance ou dans les camps des déplacés internes, mais surtout justifierait quelque part la création des groupes armés qui prétendent défendre leur patrimoine foncier communautaire. Les services ayant la charge du foncier sont indexés ici comme acteurs qui activent les conflits fonciers.

Au deuxième niveau, toutes les communautés se réalisaient en plus que les paysans éleveurs et agriculteurs, exerçant leurs activités sur des espaces insuffisants, vivent dans des conflits de fois violents au quotidien. Les vaches des éleveurs soit sans pâturage ou soit par manque de voies de passage, détruisent les cultures des agriculteurs, qui à leur tour, cherchant à se rendre justice, s'en prennent à ces bêtes. Les réparations de ces destructions ne se passent pas sans difficulté ni heurt.

Enfin au troisième niveau, les communautés trouvèrent opportun de discuter aussi sur la manière dont le pouvoir local gère le foncier. Pour ce faire, ces dernières trouvèrent important de revenir un peu plus en détail sur les rôles que jouent les chefs coutumiers dans la distribution des terres et la gestion des taxes prélevées sur les produits agropastoraux.

Les trois thèmes de dialogue furent formulés de la manière suivante :

1. La répartition inégale des terres entre les paysans (éleveurs et agriculteurs) et les grands concessionnaires, et la défense des intérêts des communautés

- ✓ Le déséquilibre entre les grands espaces voués à l'élevage et des espaces minimes pour l'agriculture paysanne.
- ✓ Le phénomène des déplacés internes par manque de terre
- ✓ Le rôle des services de cadastre et titres fonciers
- ✓ L'activisme des groupes armés à connotation ethnique et la spoliation des terres.

2. Eleveurs sans pâturage et agriculteurs sans terre

- ✓ Obstruction des voies de passage et destruction des bêtes
- ✓ Destruction des cultures sans compensation

3. Pouvoir local et gouvernance foncière

- ✓ Le rôle que jouent les chefs coutumiers dans la distribution des terres
- ✓ La gestion des taxes prélevées sur les produits agropastoraux

2.2.2 Sélection des participants

La table ronde sur la problématique foncière avait offert un cadre de dialogue aux membres issus de trois communautés ethniques de la chefferie des Bashali : les Hutu, les Hunde et les Tutsi. Elles étaient représentées à la hauteur de quinze acteurs délégués par leurs communautés respectives avec un ordre de représentativité de trente pourcent des femmes. Ces acteurs provenaient pour la plupart, des localités des Bashali, des villes de Goma, de Kinshasa ainsi que de Gisenyi. Le choix de ces acteurs était la résultante d'un long processus de sélection rigoureuse partant d'un lot de plus de neuf cents acteurs clés consultés pendant plusieurs phases de la RAP. A ces acteurs représentants de leurs communautés, s'adjoignaient les chefs traditionnels (chef de chefferie, les chefs des groupements et les représentants des chefs de localités) garants des coutumes ayant un rôle de premier plan dans la gestion des terres rurales. Les députés nationaux et provinciaux élus de Masisi, départ leur mission traditionnelle de légiférer, étaient associés afin que dans leurs initiatives, ils tiennent compte des attentes des populations locales. Une autre catégorie d'invités était constituée des grands concessionnaires de Bashali.

D'autres observateurs impliqués tant dans la gestion des terres que de la sécurité ont aussi pris part à la table ronde. Il s'agissait entre autres des autorités politico administratives telles que le gouverneur de province (représenté par le vice gouverneur aux cérémonies d'ouverture) et de l'administrateur du territoire de Masisi, de services du cadastre et des titres fonciers, des ministères provincial et national des affaires foncières (représenté par son vice directeur de cabinet), du ministère national de l'agriculture (représenté par l'un de ses conseillers), de l'ANR et du Parquet.

ASP étant membre de la société civile, a également convié les organisations tant nationales qu'internationales intervenant dans le domaine foncier et certains délégués des agences onusiennes à cette table ronde.

Les facilitateurs des communautés venaient en appui au staff de l'ASP dans l'organisation et la tenue de la table ronde en facilitant le lien entre l'organisateur et les communautés.

Le tableau ci-dessous reprend la quotité par catégorie d'acteurs.

N°	Catégorie d'acteur	Nombre	Observation
	Communautés ethnique	45	15 Hunde ; 15 Hutu et 15 Tutsi
	Autres communautés	3	1 Nyanga, 1 Nande et 1 Pygmée (tous membres du Baraza intercommunautaire de Goma)
	Autorités politico	9	Ministre national des affaires

	administratives		<p>foncières</p> <p>Ministère national de l'agriculture</p> <p>Gouverneur de Province</p> <p>Ministre provincial du foncier</p> <p>Administrateur du territoire</p> <p>ANR</p> <p>Service de cadastre et titres fonciers</p> <p>Parquet</p>
	Députés	6	3 nationaux et 3 provinciaux
	Autorité traditionnelles	5	Le Chef de Chefferie, 2 Chefs de Groupement, 2 Chefs des localités en raison d'une localité par Groupement.
	Société civile	7	<p>Bureau provincial</p> <p>Bureau local</p> <p>Confession religieuse</p> <p>Grands concessionnaires</p>
	Communauté internationale	8	MONUSCO CAS, SFCG, NRC, ONUHABITAT et AI
	Facilitateurs	12	4 Tutsi, 2 Hunde et 6 Hutu
	Ambassades	2	Suède
	Organisateurs	19	<p>LPI</p> <p>ASP</p>
	Autres partenaires LPI	2	APC et ADEPAE

2.2.3 La méthodologie utilisée

Les thèmes de dialogue constituaient la moelle épinière de la table ronde. Il fallait partir du principe selon lequel, ces thèmes étaient l'expression des acteurs répondant au nom de leurs communautés respectives lors de différents dialogues intra communautaires. Toutefois, la mouture qui allait être soumise aux communautés en dialogue, se voulait être une synthèse de tous les problèmes sur lesquels elles voulaient discuter à la table ronde. Un préalable travail de clarification et d'appropriation de ces thèmes s'imposait avant d'aller à la découverte et à l'harmonisation des points de divergences dégagés de ces thèmes.

Une méthodologie appropriée devait être pensée et appliquée pour faciliter et permettre aux membres des communautés en dialogue de se mettre d'accord sur les éléments qui les opposent et définir des pistes de solution pour la sortie de la crise.

D'une manière pratique, les travaux de la table ronde se scrutaient autour d'une méthodologie qui préconisait à la fois des présentations en plénière et des réflexions dans des groupes de travail.

Les présentations visaient de prime à bord à circonscrire le cadre de la tenue de ce dialogue intercommunautaire. Il était question de présenter ASP et LPI comme deux organisations partenaires à qui revenaient les mérites d'avoir organisé ces assises. C'est en deuxième position que les participants avaient pris connaissance du contexte et justification, des objectifs et des résultats attendus de la table ronde. Une série des présentations donnait l'occasion aux participants de se remémorer les acquis du processus RAP tel que les acteurs des Bashali l'avaient imprimé. Les grandes lignes du parcours de la RAP, le condensé des résultats de la recherche et la synthèse des résultats des dialogues intracommunautaires allaient baliser la voie vers la compréhension commune de la dynamique des conflits fonciers dans Bashali.

Pour ce qui est de réflexions en groupe de travail, il importe de préciser qu'il y en avait de deux genres ; les réflexions en groupes homogènes et en groupes hétérogènes.

Les groupes homogènes étaient constitués uniquement des membres appartenant à une même communauté ethnique. Trois groupes homogènes (des Hunde, des Hutu et des Tutsi) se formaient de ce fait et un quatrième était composé de chefs coutumiers. Dans un premier temps, chaque communauté était appelée à réfléchir profondément sur les différents thèmes de dialogue déjà sélectionnés pour les clarifier et leur donner le contenu. Cette phase cherchait à amener les membres de chaque communauté à partager les mêmes points de vue sur le contenu de ces thèmes. Ils creusaient un peu plus profondément pour arriver à montrer en quoi et quelles seraient les raisons qui font que tel ou tel autre thème contienne les causes des conflits qui les opposent aux autres communautés. Ils arrivaient aussi à identifier les problèmes ou les conflits majeurs ressortis à ce niveau et souligner les éléments essentiels sur lesquels ils jugeaient nécessaire de dialoguer. Ici les facilitateurs

communautaires avaient un rôle capital à jouer, en ce sens qu'ils avaient la charge de démontrer comment on est parti des éléments de différents dialogues jusqu'à aboutir à la synthèse qui leur était proposée.

La méthodologie voulait en outre, au moment précis où les délégués des communautés et les chefs coutumiers faisaient leurs premiers travaux en groupes homogènes, que les autres invités suivent le clip vidéo des dialogues intracommunautaires, une occasion pour eux de se mettre à niveau par rapport au processus et comprendre la dynamique qui accompagne la table ronde.

Une plénière de présentation des résultats de premiers travaux en groupes homogènes était prévue avant que les communautés n'entament la deuxième étape des travaux toujours en groupes homogènes. Les participants et les invités profitaient de cette occasion pour échanger sur certaines préoccupations relatives aux thèmes de dialogue.

Les délégués des communautés étaient invités à se constituer en groupes homogènes pour la seconde fois. L'objectif assigné était de réfléchir à cette occasion sur les points de divergence qu'ils ont relevés dans les travaux en groupes précédents. Les autres invités se réunissaient aussi en groupes de travail pour réfléchir à leur tour sur ces mêmes points de divergence. Le but primordial ici était d'arriver à dégager des pistes de solution pour la sortie de la crise.

La plénière qui était intervenue après cette deuxième série des travaux en groupes homogènes se voulait une plénière d'orientation. Le modérateur³ avait la responsabilité de récapituler les différentes informations assorties des travaux en groupes et croiser les pistes de solution convergentes et celles qui divergeaient. C'est sur ces pistes de solutions que les participants allaient réfléchir en équipes hétérogènes pour les harmoniser.

Deux types d'équipes hétérogènes étaient prévus pour ce dialogue inter communautaire. Les délégués des communautés ethniques en association avec les chefs coutumiers formaient trois groupes hétérogènes et les invités en constituaient deux. Les constituants de ces groupes étaient appelés à harmoniser les différentes pistes de solutions. Ils allaient aussi tirer profit de ce temps qui leur était imparti pour définir le plan d'actions de transformation de leurs conflits fonciers et les mécanismes de les mettre en œuvre et de les suivre.

Une dernière plénière porterait à la connaissance de tous, les pistes de solution harmonisées et coulées sous forme de plan d'actions, leurs mécanismes de mise en œuvre et de suivi. La lecture du communiqué final et la signature de l'acte d'engagement par tous les participants intervenaient aussi à ce moment d'atterrissage de la table ronde.

³ Le modérateur de la table ronde était désigné en suivant les critères de sélection arrêtés par les délégués des communautés lors des dialogues intra communautaires. Son apport pendant les travaux de préparation et le déroulement de la table ronde a été d'une importance capitale pour la réussite de ces assises.

3. Le déroulement de la Table Ronde

3.1 Les présentations incitatives

Trois présentations ont particulièrement outillé et apprêté les communautés à aborder le dialogue. Le parcours historique de la RAP, les résultats de la recherche et les résultats des dialogues intracommunautaires avaient permis aux participants de se rappeler les étapes importantes et déterminantes de ce processus qu'ils ont eux-mêmes tissé, et y retrouver leurs propres empreintes.

3.1.1 Le parcours historique de la RAP

La RAP ou Recherche action participative, en général, fait participer tous les acteurs dans la recherche pour qu'ensemble ils aient la même compréhension du conflit qui les oppose et envisagent des actions pour les transformer positivement ; c'est la solution plus locale au problème local. Les étapes classiques, mais du reste cycliques de la RAP sont l'analyse du contexte qui aboutit à l'identification du problème levier. La recherche sur ce problème levier, les restitutions auprès des acteurs des résultats intermédiaires de la recherche et les dialogues intracommunautaires suivront avant de déboucher au dialogue inter communautaire. La mise en œuvre des actions de transformation non violente des conflits qui découleront de ce dialogue donne un tonus particulier à l'aspect « action » dans la RAP.

ASP avait fait son analyse de contexte de 2008 à 2009 dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo, Masisi et dans la ville de Goma. Les acteurs impliqués dans cette première étape de la RAP identifiaient les conflits fonciers entre éleveurs et agriculteurs aux allures ethniques comme problème levier sur lequel la recherche devait être menée à partir de 2010 et ce la dans la chefferie des Bashali. Cette chefferie passait comme l'épicentre des conflits fonciers qui sévissent dans le territoire de Masisi. La présente table ronde s'est fait précéder des dialogues intra groupes au cours desquels, les résultats intermédiaires de la recherche étaient restitués aux acteurs qui à leur tour contribuaient à les enrichir. Les dialogues intra groupes ou intra communautaires ont permis aux différents acteurs de projeter la tenue de la table ronde en proposant à ce niveau des thèmes de dialogue et le cadre pour son organisation et sa tenue. Il eut fallu que cette table ronde soit tenue pour que les Hunde, les Hutu et les Tutsi des Bashali discutent des conflits fonciers qui les opposent et définissent des actions à les transformer positivement.

3.1.2 Les résultats de la recherche

Les résultats intermédiaires de la recherche sur les conflits intercommunautaires liés à la gestion des terres rurales, laissent voir que les dimensions de ces conflits étaient à la fois socio économiques, ethniques et politiques. Sur le plan socio économique, il se fait remarquer des irrégularités dans les ventes et distributions des terres, la fermeture et vente des voies de passages des bêtes, le déséquilibre entre l'élevage et l'agriculture paysanne en

termes de rentabilité, la destruction des bêtes et des cultures et la problématique de la gestion des lacs. Sur les plans ethnique et politique, c'est plus la tendance à s'identifier par rapport aux deux systèmes de production (élevage et agriculture) et le recours à sa communauté pour la défense de ses intérêts ; ce qui ouvre la voie de passage à toute sorte de manipulation politicienne. La dynamique de ces conflits est alimentée par des acteurs à la fois directs et indirects motivés par leurs positions, intérêts et besoins dans ces conflits. Les problèmes majeurs de ces conflits sont principalement la répartition inégale des terres entre les paysans éleveurs et agriculteurs et les grands concessionnaires, éleveurs sans pâturage et agriculteurs sans terre, le phénomène de spoliation des terres et la défense des terres communautaires, le pouvoir local et gouvernance foncière. Ces conflits, par ailleurs se laissent amplifier par le peuplement de la chefferie, l'aménagement de l'espace rural et le régime foncier en vigueur en RDC.

3.1.3 Les résultats des dialogues intra communautaires

L'essentiel à retenir des dialogues intra communautaires, c'est surtout cette volonté unanime de se retrouver autour d'une même table de dialogue, exprimée de vive voix par tous les délégués des communautés Hunde, Hutu et Tutsi des Bashali. A l'issue des dialogues intracommunautaires, les différents acteurs ont abouti spécifiquement à définir le format que devrait prendre le dialogue intercommunautaire en proposant les éléments autour desquels ils aimeraient dialoguer et les critères non seulement de sélection des délégués à la table ronde mais aussi de la personne qui devrait la modérer⁴. A ce stade, les communautés commençaient déjà à proposer des pistes de solution pour la sortie de la crise que cette table ronde est venue peaufiner et harmoniser.

En réaction à ces présentations, certains participants voulaient être plus édifiés sur les choix limités aux trois communautés Hunde, Hutu et Tutsi, et à la seule collectivité chefferie des Bashali. Pour les uns, à côté de ces trois communautés précitées, il en existe d'autres dans Bashali et qui aussi sont impliquées dans les conflits fonciers ; l'allusion était particulièrement faite aux Mbuti, Nyanga et Nande. Pour les autres, si ASP a réellement le souci de transformer les conflits fonciers au Nord Kivu, Bashali reste un faible échantillon au regard de l'immensité de cette province accablée de partout par ce type de conflits ; les choses s'expliqueraient encore mieux s'il s'agissait de tout le territoire de Masisi. La question de savoir si les représentants des groupes armés actifs dans Bashali étaient aussi impliqués dans le processus, avait été soulevée en dernier ressort surtout par les invités. Ces derniers pensaient qu'il serait incompréhensible que les groupes armés soient omis de ce processus

⁴ Les critères des participants à la table ronde étaient : être légitimés par sa communauté; avoir participé aux ateliers organisés par ASP, le respect de l'équilibre du genre et la représentativité de la jeunesse. Pour le modérateur, il fallait qu'il ait des capacités intellectuelles, l'expérience avérée dans la pacification, le savoir de conduire le groupe et orienter le débat, une connaissance minimum de la Chefferie des Bashali. Ne pas appartenir à l'une des communautés ethniques des Bashali et ne pas avoir des intérêts directs et indirects en Chefferie des Bashali.

pour le fait qu'ils ne sont pas les moins responsables de la situation d'insécurité qui prévaut dans Bashali.

Les éléments de réponse fournis par ASP ont expliqué qu'au lancement de la recherche, le souci était de couvrir toute la province du Nord Kivu et impliquer toutes les communautés qui y vivent. C'est plus pour des raisons d'efficacité que cette organisation avait décidé de restreindre sa zone d'intervention. Le dévolu sera jeté sur la chefferie des Bashali compte tenu de grandes concessions qu'elle regorge et les conflits fonciers qui en sont générés. Bashali a également la réputation de posséder les plus grands camps des déplacés internes au pays et d'avoir beaucoup de groupes armés actifs. Bashali constitue enfin la zone d'accueil de nombreux réfugiés congolais se trouvant encore à l'étranger. Bref, tous les ingrédients étaient réunis pour que Bashali soit qualifié d'épicentre des conflits fonciers au Nord Kivu avec comme principaux acteurs les membres des communautés Hunde, Hutu et Tutsi. La préséance accordée à ces trois communautés précédemment citées ne veut pas signifier que les Nande, les Mbuti et les Nyanga avaient été sciemment négligés ; ils ont toujours été consultés au long de ce processus. En ce qui concerne les groupes armés, ASP a rassuré que cette tranche d'acteurs n'est pas en marge du processus. Les représentants de ces groupes sont régulièrement contactés et mis au courant de l'évolution du processus ; sauf qu'ils ne pourraient pas être invités à ces assises de peur de légitimer leur prise de position vis-à-vis de la politique du pays.

3.2 Les travaux en carrefour

La méthodologie pour la conduite des travaux de la table ronde prévoyait des carrefours homogènes et des carrefours hétérogènes. A deux reprises, les participants se retrouvaient en carrefours homogènes pour clarifier les thèmes de dialogue et définir des pistes de solution aux problèmes qu'ils venaient d'épingler. Les deux occasions de travaux en carrefours hétérogènes étaient les moments d'harmoniser les pistes de solution et élaborer le plan d'action et ses mécanismes de mise en œuvre.

3.2.1 Les premiers carrefours homogènes

Ces premiers carrefours homogènes regroupaient les délégués de trois communautés Tutsi, Hunde et Hutu. Les chefs traditionnels formaient leur groupe à part. Chaque communauté était appelée à réfléchir profondément sur les différents thèmes de dialogue déjà sélectionnés pour les clarifier et leur donner du contenu. Cette phase visait à amener les membres de chaque communauté à partager les mêmes points de vue sur ces thèmes de dialogue. Ils essayaient de pousser leur réflexion dans le sens de montrer en quoi et quelles seraient les raisons qui faisaient que tel ou tel autre thème contienne les causes des conflits qui les opposent aux autres communautés. Ils pouvaient aussi identifier les problèmes ou conflits majeurs identifiés à ce niveau et souligner les éléments essentiels sur lesquels ils jugeaient nécessaire de dialoguer. Ici les facilitateurs communautaires avaient un rôle capital

à jouer, en ce sens qu'ils étaient appelés à démontrer comment on est parti des éléments des différents dialogues jusqu'à aboutir à la synthèse qui leur était proposée.

Deux questions guidaient leurs réflexions :

- 1. *Comment et pourquoi ce thème est à la base des conflits qui vous opposent aux autres communautés ? Essayez de clarifier le thème en vous basant sur quelques cas concrets et montrez en quoi c'est un facteur de conflit qui vous oppose à d'autres communautés***
- 2. *Sur quoi peut porter la discussion avec les autres communautés par rapport à ce thème ?***

Pendant que les délégués des communautés étaient entrain de réfléchir en groupes homogènes, les invités étaient conviés à suivre le clip vidéo des dialogues intracommunautaires sur lequel ils avaient échangé. Ce fut une façon de les mettre à jour par rapport au processus.

3.2.2 Les deuxièmes carrefours homogènes

Les délégués des communautés se constituaient en groupes homogènes pour la seconde fois en vue de réfléchir sur les points de divergence qu'ils avaient relevés dans les travaux en groupes précédents au sujet de problèmes majeurs. Les autres invités se réunissaient aussi en groupes de travail pour réfléchir à leur tour sur les points de convergence. Le but primordial ici est d'arriver à dégager des pistes de solution pour la sortie de la crise.

La question suivante guidait la réflexion des participants dans ce deuxième lot des travaux en groupes homogènes :

Que pouvons-nous faire pour sortir de la crise ?

3.2.3 Les premiers carrefours hétérogènes

Quarante cinq membres des communautés constituaient trois carrefours hétérogènes. Chacun de carrefours avait à son sein cinq Hunde, cinq Hutu et cinq Tutsi. Les autres invités constituaient trois autres groupes de travail. Les affectations des participants dans les groupes de travail se faisaient à l'avance avec le concours des facilitateurs communautaires. Les listes étaient proposées aux participants pour leur approbation. Ces premiers carrefours hétérogènes visaient particulièrement à harmoniser les pistes de solution que les délégués des communautés venaient de définir en carrefours homogènes.

Les mêmes groupes hétérogènes étaient restés en place et poursuivaient la réflexion pour imaginer des actions à mener en rapport avec chaque piste de solution. Ils profitaient de

cette occasion pour définir des mécanismes de suivi du plan d'action qu'ils venaient de formaliser.

Il importe de préciser que la rédaction de l'acte d'engagement et du communiqué final avait été faite par trois délégués de trois différentes communautés, ce qui donnait une image d'un travail en équipe hétérogène.

3.3 Les plénières

Les plénières pendant la table ronde servaient de cadre pour présenter les résultats de différents travaux de carrefour et échanger pour éclaircir certains points qui le nécessitaient. C'était en plénière que le modérateur expliquait la méthodologie de travail dans les carrefours et la conduite à suivre pendant les moments d'échange.

3.3.1 La première plénière

Dans cette plénière, les délégués des communautés avaient présenté les résultats de leurs premiers travaux en carrefours homogènes ; les problèmes majeurs autour desquels ils pouvaient discuter. Les présentations étaient faites en panel, c'est-à-dire que tous les groupes avaient successivement fait leurs présentations avant d'échanger là dessus. Ce fut après cet échange que le modérateur guidait l'assemblée pour desceller et distinguer les points de convergence de points de divergence autour des problèmes majeurs que renfermaient les thèmes de dialogue éclaircis par les délégués des communautés.

Etant donné que les deuxièmes carrefours homogènes qui allaient suivre se basaient sur les problèmes divergents pour en définir des pistes de solution, le modérateur prit le soin de recadrer la méthodologie. Les délégués des communautés avaient la tâche de chercher des pistes de solutions aux problèmes divergents en préconisant plus des solutions locales que la base porterait, tandis que les autres invités allaient travailler sur les problèmes convergents en proposant des solutions de soutien aux communautés dont ils prendront la charge.

3.3.2 La deuxième plénière

Les participants à la table ronde ainsi que les autres invités, du retour de carrefours homogènes, voulaient partager les résultats de leur travail en groupe. Cette plénière était le cadre idéal pour le faire. Les groupes de travail se succédaient au podium pour présenter les fruits de leur réflexion sans relecture ni commentaire de sorte à éviter un quelconque débat à ce niveau. Les résultats de ces carrefours étaient les pistes de solution définies par les communautés et les invités. Ce fut encore l'occasion pour le modérateur, appuyé par les membres de l'équipe pédagogique, de constituer les carrefours hétérogènes. Le travail s'annonçait intense à ce niveau qu'il eut fallu laisser chaque carrefour hétérogène se consacrer uniquement sur un thème de dialogue et harmoniser les pistes de solution y relatives.

3.3.3 La troisième plénière

Ce fut une plénière d'atterrissage ponctuée par deux moments forts ; la présentation des résultats des travaux de carrefours hétérogènes et l'amendement et la signature de l'acte d'engagement. Nul n'eut besoin de revenir sur les pistes de solution et le plan d'actions pour les remettre en cause en plénière, pour l'unique raison que ce fut la résultante du consensus de tous. Les quelques interventions et questions soulevées par certains participants ou invités se souciaient plus d'obtenir des éclaircissements sur le choix et l'utilisation de certains concepts, ou encore apportaient des informations techniques selon les domaines évoqués.

La présentation des résultats des carrefours hétérogènes se faisait suivre par la lecture et l'amendement de la proposition de l'acte d'engagement et du communiqué final. Ce document fut accepté par l'ensemble des participants moyennant quelques amendements dont les membres de l'équipe pédagogique allaient intégrer avant sa signature par les délégués des communautés.

3.4 Le mode de prise de décisions

La table ronde s'assignait des objectifs et se fixait des résultats à atteindre : les décisions unanimes sur les pistes de solution et les actions à exécuter pour transformer positivement les conflits fonciers dans Bashali. Rien n'était gagné d'avance par le simple fait de réunir les délégués des communautés autour d'une même table de dialogue. Ces derniers étaient appelés à négocier entre eux pour harmoniser leurs divergences. Le modérateur avec les autres membres de l'équipe pédagogique ainsi que les facilitateurs communautaires s'occupaient de la médiation entre les parties en antagonisme. Le consensus était la règle d'or à suivre tandis que le vote était prohibé. Pour réussir le pari, un code de conduite⁵ à suivre était approuvé par l'équipe pédagogique et proposé aux participants à la table ronde. Le modérateur avait l'ultime devoir de le faire respecter surtout pendant les plénières. Sur le plan morale, les participants étaient appelés à faire montre de la tolérance et de la courtoisie. Ils étaient en outre tenus à reconnaître et à admettre les différences qui les séparaient les uns des autres en privilégiant l'intérêt de l'ensemble de toutes les communautés. Le chemin vers le consensus comme mode de prise de décisions était progressivement façonné par les participants qui d'un pas à un autre allaient des positions rigides exprimées par des tons aigus et menaçants, vers des idées de plus en plus conciliantes et édifiantes. Les décisions définitivement prises étaient celles qui rencontraient l'unanimité de tous les participants ; elles étaient consensuelles.

⁵ Le document contenant le code de conduite pour les participants à la table ronde est présenté en annexe de ce rapport.

4. LES RESULTATS DE LA TABLE RONDE

Les résultats atteints par la table ronde étaient de trois sortes : des problèmes majeurs divergents étaient dégagés, des pistes de solution à ces problèmes étaient définies ainsi que le plan d'action et ses mécanismes de mise en œuvre étaient élaborés. Logiquement, ces trois résultats constituaient une chaîne dont les nœuds allaient en se développant du thème de dialogue au plan d'action, et cela pour contribuer à atteindre la vision de succès de ces assises, celle de pouvoir jeter les jalons d'une paix durable dans les Bashali.

Les trois types de résultats sont alors liés aux trois thèmes de dialogue de la table ronde. Les premiers efforts qu'avaient consentis les acteurs, étaient de relire les thèmes de dialogue. Ils cherchaient à la fois à les éclaircir et en dégager des problèmes majeurs autour desquels ils allaient dialoguer avec les délégués des autres communautés. Dans la multiplicité des problèmes dégagés, le travail de recherche des pistes de solution concernait plus particulièrement les problèmes divergents. Le plus important virage était celui de travaux en groupes hétérogènes qui ont conduit d'abord à l'harmonisation des pistes de solution, ensuite à l'élaboration du plan d'actions et enfin à la définition des mécanismes de suivi de ce plan d'action.

4.1 Les problèmes majeurs divergents

4.1.1 Thème de dialogue 1 :

La répartition inégale des terres entre les paysans (éleveurs et agriculteurs) et les grands concessionnaires, et la défense des intérêts des communautés.

Au niveau du premier thème de dialogue sur la « **répartition inégale des terres entre les paysans (éleveurs et agriculteurs) et les grands concessionnaires, et la défense des intérêts des communautés** », les acteurs en avaient dégagé cinq problèmes majeurs qui justifient entre autres, la recrudescence des conflits fonciers dans la chefferie des Bashali. Le problème lié à la gestion du pouvoir coutumier se place à l'avant plan, quand le phénomène des plantations qui sont devenues des pâturages prend la deuxième place. Le troisième problème fait remonter la récupération des terres des déplacés, le quatrième par contre touche au cœur de l'insécurité due à l'activisme des groupes armés et au cinquième de revenir sur les tentatives de récupération des terres cédées ou vendues.

Pour ce qui est du pouvoir coutumier, les délégués des communautés le percevaient de différentes manières ; pour les uns, la gestion de ce pouvoir est discriminatoire et reste l'apanage des membres d'une seule communauté. Les détenteurs de ce pouvoir, renchérisaient-ils, sont particulièrement accusés de mauvaise gestion du patrimoine foncier de la chefferie des Bashali, base de moult conflits fonciers dans Bashali. Pour d'autres, le pouvoir coutumier est héréditaire, reconnu par la constitution de la RD Congo et mérite par conséquent reconnaissance et respect. La gestion des terres dites communautaires revient

au Mwami qui en reste le seul garant. Toute tentative d'émancipation vis-à-vis du pouvoir coutumier irait alors à l'encontre de la constitution et des coutumes en vigueur dans les Bashali.

La mutation des plantations en pâturage pose également problème aux plusieurs facettes dans Bashali. Si les anciens concessionnaires avaient la possibilité de mettre en valeur les étendues des terres concédées par l'Etat à l'époque coloniale et songeaient à un meilleur encadrement des ouvriers ; il n'en est pas de même avec les nouveaux acquéreurs. Il s'est vérifié par exemple que les anciens concessionnaires réservaient une partie de leurs concessions pour la survie de leurs ouvriers, partie que ces derniers ont perdue juste après le départ des colons et l'acquisition de ces terres par des nationaux. Quoi alors de plus étonnant si l'on doit assister à une grande partie de la population paysanne qui constituait la masse ouvrière réduite au chômage et prendre le chemin de l'errance ou trouver asile dans les camps des déplacés internes. Ce qui vient d'être décrit ci-haut, explique la permanente crise entre les grands concessionnaires et les paysans en quête de la terre pour leur survie dans Bashali.

La récupération des terres des réfugiés ou des déplacés internes par ceux qui sont restés dans la zone a été jugée d'être aussi à la base des conflits fonciers dans Bashali. Pour certains, il existe réellement des personnes animées de mauvaise foi qui non seulement elles exploitent illégalement les terres des réfugiés et déplacés internes, mais surtout, s'opposent à les restituer aux vrais propriétaires à leur retour. Pour d'autres par contre, il s'observe aussi qu'il y a des réfugiés ou déplacés qui avaient réellement vendu leurs terres au moment de quitter la zone, et cela avec des documents à l'appui, mais qu'à leur retour, ils reviennent les réclamer. Il convient de préciser que les parties en conflit n'hésitent pas à recourir à la violence pour résoudre ces genres des conflits.

Ceux qui ont résolu de prendre les armes prétendent le faire pour défendre les intérêts de leurs communautés, en l'occurrence les terres qu'ils pensent leur appartenir. Ces hommes en arme s'identifient à leurs groupes ethniques, ce qui fait que leur présence dans une zone constitue automatiquement une cause d'insécurité pour les membres des communautés qui ne font pas alliance avec eux. Là où ils se trouvent, ils font la loi et font de transactions foncières à leur guise. Ces hommes sont aussi à la base de déplacements massifs des populations civiles et aux multiples conflits fonciers qui sévissent dans Bashali.

Pour ce qui est de tentative de récupération des terres cédées ou vendues, ce problème met généralement en face soit l'autorité coutumière et le prétendu bénéficiaire de la terre à conflit ou encore deux tiers dont l'un joue à la malhonnêteté et au détournement. Pour le premier cas, c'est l'antagonisme entre les coutumes d'usage dans la gestion foncière et les lois foncières d'application en RDC qui se manifeste. Les coutumiers soutiennent mordicus que les terres à leur pouvoir ne peuvent jamais être objet d'une quelconque vente et les cessions dont elles sont objet ne peuvent pas non plus être définitives. Ceux qui ont reçu les terres dites coutumières doivent continuer à se sentir redevables vis-à-vis de leurs

donateurs. Cette position des chefs coutumiers ne rencontre pas l'assentiment de tous. Il y a de ceux qui pensent que les coutumiers ne jouent pas un franc jeu en ravissant des terres aux anciens bénéficiaires et les donner aux mieux offrants. L'absence de contrat coutumier de cession des terres dûment écrit, consacre toutes les irrégularités dans la gestion des terres qu'orchestrent les coutumiers. Pour les tiers par contre, ce sont les services de cadastre et certaines autorités politico administratives ou des services chargés de la sécurité publique (l'armée, l'ANR, la police...) qui sont pointés de doigts dans l'effervescence des conflits fonciers à ce niveau. La non maîtrise des procédures légales en matière foncière favorise aussi la récurrence des conflits fonciers entre particuliers.

4.1.2 Thème de dialogue 2

Le phénomène des éleveurs sans pâturage et des agriculteurs sans terre.

Deux problèmes majeurs ont été dégagés par les acteurs après avoir éclairci le deuxième thème de dialogue. Ils avaient trouvé que le phénomène lui-même pose en soi un réel problème de cohabitation entre ces deux types d'exploitants fonciers (agriculteurs et éleveurs) pour autant que les destructions des champs et/ou des bêtes en demeurent une conséquence inévitable. Le second problème se poserait en plus au moment de réparation des dommages causés.

Les vaches en migration ou en errance par manque de terres effectuent rarement leur mouvement sans détruire les cultures à leur passage et propager des maladies bovines. Et là où les voies de passage n'existent plus, les vaches pour aller à des points de vaccination ou au marché par exemple, commettent les mêmes dégâts que celles qui errent ou migrent. Le mode de réparation des dommages causés par les vaches ne se fait pas sans heurt ; certains bouviers n'hésitent pas de se cacher derrière les autorités militaires en leur attribuant les bêtes destructrices des cultures. Les agriculteurs en disgrâce, se font justice en détruisant les bêtes : c'est l'enclenchement d'un cycle de violence sans nom précis. Et si les agriculteurs se plaignent également du culot de certains éleveurs qui gardent délibérément leurs bêtes dans des champs en jachère et cela au mépris des us en la matière ; les éleveurs pensent aussi que certains agriculteurs abusent de la bonne volonté manifestée par ceux d'entre eux de réparer les préjudices causés, en exigeant des prix exorbitants à payer. Les grands concessionnaires quant à eux, posent le problème de non respect des contrats de métayage dont s'illustrent certains paysans en quête de terre. Ils ont toujours redouté le risque de se voir ravir leurs terres par ceux avec qui ils contractent le métayage.

4.1.3 Le thème de dialogue 3

Pouvoir local et gouvernance foncière

Trois problèmes majeurs ont découlé de l'éclaircissement de ce thème de dialogue par les délégués membres des communautés à la table ronde. Ces derniers pensaient que le fait de ne pas partager la même vision sur les procédures d'accès à la terre, se poserait comme problème en premier lieu. Deux autres problèmes étaient liés à la distribution anarchique des terres et l'appartenance des terres au clan, et à la gestion de la redevance coutumière et autres taxes.

En parlant de vision partagée sur les procédures d'accès à la terre, l'idée cachée derrière voulait mettre au grand jour le problème de sécurisation des terres des paysans. Ces terres ont la plupart étaient cédées par les autorités coutumières sur base de principes coutumiers d'usage. L'oralité est au centre de toute convention et les imprécisions se dégagent à tous les niveaux selon que les témoins se diffèrent. Pour palier à toutes ces irrégularités, certains pensaient qu'il n'est plus à la mode de tenir compte de la gestion coutumière dans les procédures d'acquisition des terres. D'autres par contre trouvaient que la coutume en soi ne poserait aucun problème si ses animateurs se conduisaient dans le respect de la loi foncière. En plus, selon toujours cette autre catégorie d'acteurs, vu la profondeur du mal, la réflexion serait biaisée si le regard était uniquement tourné vers les coutumiers que de voir les agents des services fonciers dont la prestation n'est pas complètement jugée d'orthodoxe. L'ingérence des autres services publics dans les questions foncières demeure en plus l'une des causes d'énormes problèmes autour du foncier dans Bashali.

Si certains acteurs revenaient avec insistance sur la distribution anarchique des terres dont ils accusaient premièrement les chefs coutumiers, d'autres ne se lassaient pas de déclarer que les terres étaient des appartenances exclusives des clans. En quelque sorte, le pouvoir du Mwami s'exerce sur les terres qui lui appartiennent et non sur toutes les terres. En dehors de ses propres terres, c'est seulement le pouvoir moral qui lui est reconnu, entant que garant de toutes les terres dites communautaires. Ceci revient à dire que chaque clan a le plein pouvoir de disposer de ses terres comme il l'entend.

Le paiement des taxes et des redevances coutumières ne rencontre plus l'unanimité de tous dans les Bashali. Les contestataires ne cessaient de se demander le bien fondé de payer les taxes du moment que ces recettes ne profitent qu'à une frange d'individus, du reste minoritaires. Ils considéraient en outre que rien ne les obligeait à payer les redevances coutumières au Mwami et ses représentants. Ils trouvent que les terres qu'ils exploitent, étaient en quelque sorte acquises moyennant un paiement définitif comme frais d'achat. Ces propos n'allaient pas dans le sens de ceux qui trouvaient que la redevance coutumière était obligatoire et sa gestion revenait au Mwami qui d'ailleurs au retour la partageait avec ses multiples visiteurs. La redevance requiert à la fois un signe de reconnaissance pour les diverses faveurs reçues du Mwami et du respect de son pouvoir. Le refus de payer les taxes, est un faux fuyant, ceux qui refusent de les payer au compte de la chefferie finissent par les payer aux groupes armés de leur obédience et ne cherchent pas à savoir quelle en est la destination.

Un troisième groupe d'acteurs, aux positions plus modérées, montraient que le paiement des taxes et de la redevance coutumière ne devrait pas en soi poser problème. La redevance selon eux, a toujours servi de lien et d'expression d'amitié en vers le Mwami tandis que les taxes sont supposées couvrir les dépenses de la chefferie entant qu'ETD. Au regard de ce principe acquis, les efforts doivent consister à mettre sur pieds des mécanismes de gestion de ces taxes et préciser les bénéficiaires des terres du Mwami et les sensibiliser à payer la redevance coutumière.

4.2 Les pistes de solutions⁶

Les différentes pistes de solutions définies et harmonisées par les acteurs correspondent aux problèmes majeurs décrits dans le point précédent. Elles reflètent les premières idées des acteurs qui les ont poussés à imaginer des actions de transformation des conflits fonciers y relatives.

Pour apporter des solutions durables au problème lié à la gestion du pouvoir coutumier et la gestion foncière, les acteurs avaient trouvé que la reconnaissance et le respect du pouvoir coutumier seraient les portes d'entrée. Ils ont tous reconnu que les différentes guerres qu'a connues la chefferie des Bashali ont sérieusement fragilisé le pouvoir des coutumiers. Les coutumiers n'avaient plus la possibilité de gérer la totalité de toute l'étendue des Bashali et à certains endroits, leur pouvoir n'était plus reconnu.

Le Mwami revêtu de tout son pouvoir et reconnu comme le père de tout habitant des Bashali, rassemblera autour de lui tous ses sujets qui au retour l'aideront à porter la charge de la gestion de cette entité territoriale décentralisée. Il pourra alors recourir à la compétence de tout un chacun sans discrimination aucune pour l'accomplissement des fonctions techniques dans l'administration de sa chefferie. Le Mwami qui aura ainsi reconquis la confiance de ses administrés, s'entourera des experts disponibles dans la chefferie pour mieux planifier et mettre en œuvre le plan de développement pour cette entité. Il aura sans aucun doute amélioré l'image de sa gouvernance auprès de ses sujets, en associant les membres de toutes les communautés confondues à l'élaboration du budget de leur chefferie. La collaboration qui va être effective entre les coutumiers et la population toute entière, motivera cette dernière à payer les taxes légalement reconnues sans trop broncher. Des mécanismes de mobilisation des recettes seront mis sur pieds par le concours de tous.

Pour ce qui est du pouvoir du Mwami dans le domaine foncier, les acteurs avaient en plus pensé que le préalable serait de le reconnaître comme garant de la terre ; il ne peut y avoir de Mwami sans terre. Il a été recommandé pour ce faire, de revaloriser et recourir à la gestion coutumière des terres dans le respect de la loi foncière en vigueur en RDC. Les

⁶ Les pistes de solutions sont habillées dans leurs moindres détails à travers le plan d'actions. En les définissant, les acteurs les présentaient comme des idées maîtresses dont le développement se tisse de toutes les actions planifiées. Ces actions quant à elles tiennent compte du contexte particulier des Bashali, de bénéficiaires et intervenants éventuels.

coutumiers auront alors le devoir de porter à la connaissance du reste de la population, les pratiques coutumières dans la gestion des terres à leur pouvoir et renforcer leurs capacités dans la connaissance des lois foncières congolaises. Le renforcement des capacités à ce niveau aura à un certain degré changé positivement le comportement des paysans et leurs chefs coutumiers qui commenceront à respecter les procédures légales en matière d'acquisition et d'attribution des terres.

Au de là de ces considérations d'ordre juridique, sur le plan social, il importe d'admettre le principe du paiement de la redevance coutumière. Les acteurs s'étaient mis d'accord sur l'acceptation de ce principe qui permettra aux coutumiers de revivre la convivialité avec leurs sujets, tout en recommandant de définir au préalable des mesures pour l'encadrement de ce paiement.

Une autre piste de solution qui rejoignait l'unanimité de tous était la création d'un cadre intercommunautaire de transformation positive des conflits. Les acteurs ont opté pour la création d'une structure permanente qui s'occuperait au quotidien de la médiation et de la négociation entre les parties en conflits. Cette structure pourra également mener certaines actions de plaidoyer pour l'intérêt de ses bases respectives. En impliquant les délégués de toutes les communautés, le cadre intercommunautaire de transformation positive des conflits se chargerait en plus de faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré par les participants à la table ronde.

En revenant aux problèmes des plantations devenues des pâturages et le besoin de la sécurisation des terres des paysans, les participants à la table ronde avaient opté pour la réforme agraire apaisée comme piste de solution. Ils comprenaient par réforme agraire apaisée, une mise en application des contrats provisoires de métayage entre les grands concessionnaires et les paysans sans terre. Cette solution palliative pourra garantir tant soit peu la cohabitation pacifique entre ces deux catégories des personnes en attendant le rétablissement effectif de l'autorité de l'Etat dans tout Bashali et l'aboutissement du processus de la réforme foncière avec des conséquences sur l'agriculture, en cours en RDC. Les acteurs ont aussi pensé que la mise en application des contrats de métayage permettra aux paysans sans terre de trouver de l'espace où mener leurs activités de survie de leurs familles.

Ceux des paysans qui ont régulièrement acquis des terres auprès des coutumiers doivent les sécuriser. Il est autant vrai que la majeure partie des paysans dans ce besoin se buteront à la difficulté de réunir les frais exigés par les services de cadastre. Des actions de plaidoyer seront menées auprès des décideurs pour faciliter l'acquisition des titres aux paysans. La conviction était que ces terres sécurisées échapperaient à toute tentative d'être ravies ou cédées à plusieurs personnes.

D'autres actions de plaidoyer pourront particulièrement être menées au près du gouvernement et du HCR en faveur des déplacés internes et des réfugiés pour leur retour apaisé dans leurs milieux d'origine.

Les acteurs présents à la table ronde, ont trouvé en outre, que les communautés peuvent contribuer à éradiquer le phénomène des groupes armés qui causent l'insécurité dans leur chefferie. Ce problème selon eux, peut trouver un début de solution à travers des dialogues intracommunautaires et intercommunautaires. Les membres des groupes armés proviennent des communautés de la part desquelles ils reçoivent divers soutiens. Un travail bien fait de conscientisation des communautés pourra aider à décourager ceux qui choisissent de recourir aux armes pour prétendre défendre les intérêts de ces communautés.

Les éleveurs sans pâturages et les agriculteurs sans champs ont été appelés à louer des champs auprès de ceux qui les possèdent. D'autres pistes de solution complémentaires seraient de recourir à l'élevage intensif pour éviter de grossir le nombre de cheptel alors qu'on ne dispose pas d'assez d'espace pour les garder convenablement. La création d'un pâturage intercommunautaire sous forme d'une coopérative agropastorale soulagerait aussi les peines de ceux qui veulent élever alors qu'ils n'ont pas d'espace pour le faire.

Le mouvement des bêtes est à la base de conflits innombrables entre les paysans agriculteurs et éleveurs. Les participants à la table ronde ont souhaité que les anciennes voies de passage des vaches soient rouvertes pour éviter toute destruction des cultures que ces bêtes causent en se frayant de passage dans les champs. En cas de destruction, il a été recommandé de recourir aux pratiques traditionnelles de règlement pacifique des conflits de ce genre.

4.3 Le plan d'actions

Après un travail d'analyse effectué par les membres de l'équipe pédagogique de la table ronde, il ressortait que les actions se regroupaient en actions de transformation des conflits, en actions de renforcement des capacités et de sensibilisation et en action de plaidoyer.

4.3.1 Actions de transformation des conflits

N°	Actions	Concernés	Période	Lieu
01	Structurer et mettre en place des comités inter communautaires de transformation des conflits	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les autorités politico	Octobre 2013	Dans la chefferie des Bashali

		administratives locales		
02	Tenir une grande rencontre à Kitshanga réunissant les différentes notabilités, les autorités coutumières et politico administratives pour réfléchir la problématique du pouvoir coutumier	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les grands concessionnaires, les services du cadastre, les autorités politico administratives locales, les autorités coutumières	Février 2014	Kitshanga
03	Tenir un dialogue pour établir l'état des lieux des employés de la chefferie et réfléchir sur la faisabilité d'intégrer toutes les communautés dans la gestion de cette Chefferie	Les leaders des communautés ethniques, le prochain comité inter communautaire de transformation des conflits, les autorités coutumières et les autorités politico administratives locales	Mars 2014	Kitshanga
04	Redynamiser la gestion inclusive de toutes les communautés ethnique dans les services technique et administrative de la chefferie selon les compétences	Les leaders des communautés ethniques, le cadre intercommunautaire de transformation des conflits, les autorités coutumières et les autorités politico administratives locales	Mars 2014	Dans la chefferie des Bashali
05	Tenir des dialogues intra et intercommunautaires pour réfléchir sur la question des groupes armés et envisager des voies de sortie pour mettre fin à ce phénomène	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les grands concessionnaires, les autorités politico administratives locales et provinciales	Avril 2014	Dans la chefferie des Bashali
06	Faciliter et tenir des dialogues entre la Chefferie et toutes les couches de la population sur le budget de la Chefferie et son plan d'action	Les autorités coutumières, les leaders des communautés ethniques	Mai 2014	Dans la chefferie des Bashali
07	Mettre sur pied le mécanisme de gestion transparente des recettes de	Les autorités coutumières, les leaders des communautés	Juin 2014	Kitshanga

	la chefferie pour l'intérêt de toutes les communautés à travers l'élaboration participative du budget et du plan local de développement	ethniques, les autorités politico administratives locales		
08	Mettre sur pied des mécanismes locaux de sécurisation des terres des paysans	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les grands concessionnaires, les services du cadastre, les autorités politico administratives et locales et provinciales locales et coutumières	Juin 2014	Dans la chefferie des Bashali
09	Organiser des rencontres entre les grands concessionnaires et les paysans autour de la question du métayage et vérifier les cas litigieux relatifs à la donation et à la cession des terres coutumières	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les grands concessionnaires, les services du cadastre, les autorités politico administratives locales	Juillet 2014	Dans la chefferie des Bashali
10	Identifier les anciennes voies de passage des bêtes et étudier les possibilités de les ouvrir de nouveau	Les leaders des communautés ethniques, les éleveurs, les agriculteurs, les grands concessionnaires, les services du cadastre, les autorités politico administratives locales et coutumières, les agronomes, les vétérinaires	Aout 2014	Dans la chefferie des Bashali

4.3.2 Actions de sensibilisation et de renforcement des capacités

N°	Actions	Concernés	Période	Lieu
01	Vulgariser l'édit provincial n° 002/2012 et définir les modalités pratiques, et les pratiques de gestion traditionnelles des terres rurales	Leaders des communautés, agriculteurs et éleveurs, grands concessionnaires, cadres politico administratifs	Janvier 2014	Dans la chefferie des Bashali

02	Sensibiliser les paysans sur le paiement de la redevance coutumière et différentes taxes de la Chefferie	Agriculteurs, Eleveurs, Autorités coutumières	Janvier 2014	Dans la Chefferie des Bashali
03	Sensibiliser les communautés et les représentants des groupes armés pour la cohabitation pacifique et le respect des institutions de l'Etat congolais	Les leaders des communautés, les élus de Masisi, les représentants des groupes armés, les autorités politico administratives locales et provinciales et nationales	Février 2014	Dans la chefferie des Bashali
04	Formation des chefs coutumiers sur la loi portant décentralisation, Bonne Gouvernance,	Autorités locales, Chefs coutumiers, les agents de services techniques de l'Etat, les leaders des communautés	Mars 2014	Dans la chefferie des Bashali
05	Sensibilisation des paysans sur l'importance de la sécurisation des terres rurales	Les agriculteurs, les éleveurs, les autorités coutumières	Avril 2014	Dans la Chefferie des Bashali
06	.Sensibiliser les paysans sans terres sur le respect des droits des concessionnaires et vice et versa	Leaders des communautés, agriculteurs et éleveurs, grands concessionnaires, cadres politico administratifs, le cadre intercommunautaire de transformation des conflits	2014-2015	Dans la Chefferie et Groupements
07	Sensibiliser les déplacés sur la cohabitation pacifique et la transformation positive des conflits	Les comités des déplacés, HCR, ASP, OIM	Juin 2014	Dans tous les camps de déplacés
08	Vulgariser et sensibiliser les paysans, les agents du cadastre, les autorités locales sur la loi foncière	Les agriculteurs et les éleveurs	Juillet 2014	Dans la Chefferie des Bashali
09	Former et sensibiliser les éleveurs à la pratique de l'élevage intensif	Les éleveurs, les autorités locales, les agriculteurs	Juillet 2014	Dans la chefferie des Bashali
10	Identifier les éleveurs sans pâturage et agriculteurs sans terre, et les sensibiliser à devenir locataires	Le comité des éleveurs et le comité des agriculteurs	2014 et 2015	Dans la Chefferie des Bashali

11	Sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs et agriculteurs sur les coopératives agropastorales	Les éleveurs, les agriculteurs et les autorités locales	Aout 2014	Dans la chefferie des Bashali
12	Former les paysans en technique de transformation positive des conflits et les sensibiliser sur les modes traditionnels de transformation des conflits	Leaders des communautés, agriculteurs et éleveurs, grands concessionnaires, cadres politico administratifs et les autorités locales	2014-2015	Dans la Chefferie des Bashali

4.3.3 Actions de plaidoyer⁷

N°	Actions	Concernés	Période	Lieu
01	Initier et réaliser des actions de plaidoyer pour la sécurisation des milieux d'origine des déplacés afin d'y retourner	Les autorités nationales, provinciales, et locales, les leaders des communautés, les déplacés, les leaders des groupes armés	Janvier 2014	Chefferie des Bashali, Goma, Kinshasa
02	Solliciter des mesures spéciales de sécurisation des terres des paysans auprès des services fonciers et le pouvoir public	Les services du cadastre foncier, les autorités locales et provinciales, les grands concessionnaires	Février 2014	Chefferie des Bashali, Goma,
03	Solliciter des espaces auprès des autorités compétentes et grands concessionnaires pour la matérialisation des pâturages communautaires	Les paysans, les grands concessionnaires, les élus, les autorités coutumières	2015-2016	Chefferie des Bashali

4.4 L'acte d'engagement

Au cours de la dernière plénière, pour marquer la fin des travaux de la table, un acte d'engagement dont la teneur est présentée dans les paragraphes qui suivent, avait été amendé et signé par les participants délégués de leurs communautés respectives à ces assises. Loin de se vêtir uniquement d'un sens protocolaire, cet acte exprimait la volonté des signataires à s'inscrire dans la logique de la cohabitation pacifique. Il s'agissait de prendre leur responsabilité vis-à-vis du plan d'actions qu'ils venaient unanimement d'élaborer, pour

⁷ Il importe de préciser que les actions de plaidoyer sont transversales par rapport aux autres actions de transformation des conflits, de renforcement des capacités et de sensibilisation.

le soutenir et le matérialiser. Cet acte d'engagement était signé devant témoins, c'est-à-dire, devant les autres invités à la table ronde.

Les délégués des communautés s'étaient concrètement engagés à :

1. Soutenir le processus de dialogue initié par ASP et s'impliquer dans la transformation positive des conflits fonciers dans la chefferie des Bashali en territoire de Masisi ;
2. Adopter et s'approprier le plan d'action élaboré au cours des travaux de la Table Ronde par les trois communautés représentées ;
3. Contribuer à la mise en œuvre de ce plan d'action autour duquel ils se sont convenus, cela à travers les mécanismes locaux impliquant les délégués de l'ensemble des communautés vivant dans la chefferie des Bashali, les autorités traditionnelles, ainsi que les grands concessionnaires. Ceci dans l'objectif de transformer positivement les conflits et renforcer la cohabitation pacifique entre leurs communautés;
4. Mener des actions de plaidoyer auprès des autorités politico administratives et coutumières impliquées dans la gestion foncière afin que les points de vue de leurs communautés soient pris en compte dans le processus de la réforme foncière en cours en RD Congo ;
5. Contribuer résolument à la restauration de la paix, de l'autorité de l'Etat, du pouvoir coutumier et au retour des déplacés et réfugiés à travers l'émergence des valeurs positives ;
6. S'impliquer dans toutes les initiatives de reconstruction de Kitshanga et de réconciliation de leurs communautés avec l'accompagnement de l'Etat congolais et de ses partenaires ;
7. Rendre leurs les acquis de la table ronde et les vulgariser auprès de leurs bases respectives.

Ils s'engageaient en fin à éviter des actes de nature à remettre en cause ces acquis.

5. LA CONCLUSION

La table ronde qui venait de se tenir à l'hôtel Karibu de Goma du 5 au 8 août 2013 traitait essentiellement des conflits intercommunautaires liés à la gestion des terres rurales en chefferie des BASHALI/territoire de MASISI.

Quatre jours durant 45 délégués des communautés Hunde, Hutu et Tutsi auxquels s'étaient associés les chefs coutumiers, les grands concessionnaires, les représentants des organisations de la société civile et du monde humanitaire ainsi que les autorités politico administratives provinciales et nationales avaient discuté sur :

1. La répartition inégale des terres entre les paysans (éleveurs et agriculteurs) et les grands concessionnaires, et la défense des intérêts des communautés
2. Le phénomène des éleveurs sans pâturages et des agriculteurs sans terres ;
3. La gouvernance locale et la gestion foncière.

Les participants avaient à suivre des présentations incitatives, une manière de les munir d'éléments d'analyse dont ils ont eu besoin pour mieux réfléchir en carrefours. Ce fut aussi l'occasion de leur rappeler le processus de la Recherche Action Participative qui connaissait son important virage avec la tenue de la table ronde. En se souvenant des résultats des dialogues intra communautaires, les participants comprenaient la genèse de l'organisation de ces assises et tout ce qui a concouru à leur tenue. Les présentations de la méthodologie RAP et des résultats de cette recherche balisaient toutes les voies aux participants pour qu'ils arrivent à comprendre les objectifs de la table ronde et s'approprient les thèmes de dialogue.

Du premier au quatrième jour, les participants avaient l'occasion de travailler à deux reprises en groupes homogènes pour, dans un premier temps clarifier les thèmes de dialogue et en dégager les problèmes majeurs, et dans un second temps définir des pistes de solution à ces problèmes majeurs. Les participants retinrent plus leur attention sur les problèmes divergents tandis que les autres invités réfléchissaient sur les problèmes convergents.

Les travaux en carrefours hétérogènes qui s'en suivaient, offraient des occasions aux participants d'harmoniser les pistes de solutions définies en carrefours homogènes, et cela, avant d'élaborer un plan d'actions réalistes et avec leurs mécanismes de mise en œuvre et de suivi.

Les principaux axes de ce plan d'actions sont :

- Etablir des états de lieux des terres coutumières, des titres et contrats, sites de relocalisation, les chefs coutumiers légitimes, des agents affectés dans l'administration de la chefferie etc
- Renforcer les capacités des agronomes, vétérinaires, brigades foncières, Chefs coutumiers, membres des cadres locaux, etc
- Vulgariser : les différentes lois, les procédures, les édits et autres réglementation du foncier ;
- Sensibiliser la population sur les redevances coutumières, modalités pratiques de paiement de la redevance coutumière ;
- Tenir des rencontres et dialogues pour traiter de la question de la légitimité du pouvoir coutumier (sa reconnaissance et son respect), la question des groupes armés et de gestion du budget de la chefferie ;

- Organiser des rencontres des grands concessionnaires pour réfléchir sur la question des paysans sans terre ;
- Sensibiliser les paysans sans terre à contacter les grands concessionnaires pour la pratique du métayage ;
- Mener des actions de plaidoyer pour l'application des édits, de la réforme foncière, etc
- Mener des actions de plaidoyer pour la sécurisation des milieux d'origine des déplacés internes et des réfugiés et leur retour ordonné et apaisé.

Parmi les différents mécanismes de mise en œuvre du plan d'actions proposés par les participants, la structuration et la mise sur pieds d'un comité intercommunautaire de transformation des conflits semblait prendre le dessus sur les autres.

Outre les présentations apprêtées et exposées par le staff ASP, les participants avaient également suivi deux allocutions faites successivement par le conseiller du ministre national de l'agriculture et directeur de cabinet adjoint du ministre national des affaires foncières. Ces deux allocutions confirmaient l'intérêt que le gouvernement congolais porte à la question foncière en général, et le souci de soutenir les communautés des Bashali dans leurs efforts de recherche de la paix en particulier.

Les rideaux furent tirés sur la table ronde par la signature d'un acte d'engagement. Les participants, délégués des communautés portaient à la connaissance de tous et devant témoins, leur vœu d'agir pour le retour de la paix dans Bashali. Ils prenaient ainsi la responsabilité non seulement de restituer les acquis de cette table ronde aux membres de leurs communautés respectives, mais surtout de s'impliquer dans la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions qu'ils venaient d'élaborer d'un commun accord.

5.1 Les difficultés rencontrées

L'organisation et la tenue de la table ronde ont connu deux majeures difficultés relatives à l'évolution négative du contexte dans le rayon d'intervention d'ASP et toute la Province du Nord Kivu en général et l'extrémisme dont faisaient montre certains participants lors de différents échanges qui étaient prévus.

En effet, force est de retenir que cette table ronde ainsi que plusieurs activités du processus RAP, avaient connu de nombreux reports suite au contexte qui se développait négativement dans la chefferie des Bashali et dans la ville de Goma. L'on se souviendra de l'arrêt des activités de la RAP vers la fin de l'année 2012 suite à la prise de la ville de Goma par les rebelles du M 23. L'on garde aussi en mémoire, le repoussement de la date prévue pour la tenue de la table ronde en février 2013 à cause des affrontements de Kitshanga vers fin février et début mars de cette année en cours. Ce contexte a aussi été à la base de la délocalisation de plusieurs acteurs importants qui s'impliquaient dans la RAP.

Si le contexte socio sécuritaire jouait à maintes reprises en défaveur de l'organisation et la tenue de la table ronde, la rigidité dans la prise des positions de certains participants à cette table ronde rendait la tâche encore plus difficile aux organisateurs et autres participants qui ne voulaient pas rater cette occasion et entamer ainsi la marche vers la cohabitation pacifique dans Bashali. Il a fallu mettre en place une méthodologie appropriée, et cela sans

faire la comptabilité du temps et des énergies, pour faire fléchir les opiniâtres et les emmener au consensus.

5.2 Quid de l'après table ronde ?

La table ronde venait de marquer la fin d'un long processus de recherche action participative précédée par une analyse de contexte. Les actions qui viennent d'être définies et formalisées dans un plan d'actions attendent d'être mises en œuvre pour justifier tous les efforts consentis et déployés durant les étapes précédentes. Ces actions sont celles des communautés, elles sont locales et ont la vocation d'être des solutions locales aux problèmes locaux. Le préalable demeure la restitution des acquis de cette table ronde aux communautés à la base par leurs délégués à ces assises. Cette étape cruciale permettra aux communautés de s'approprier les résultats de la table ronde et de mettre sur pieds des cadres de transformation des conflits qui éventuellement s'occuperont du suivi de la mise en œuvre du plan d'actions. L'autre tâche qui reviendra aux membres des communautés pendant les séances de restitution des acquis de la table ronde est celle de prioriser les actions contenues dans le plan en précisant exactement les intervenants et les concernés dans le temps et dans l'espace. Il convient de préciser que les communautés ethniques ne seront pas les seules à bénéficier de ces restitutions, l'intérêt sera porté aussi aux autorités locales, les membres des autres communautés et les organisations de la société civile locales, ainsi que les représentants des organisations internationales œuvrant dans Bashali. D'autres restitutions seront données par la suite aux acteurs résidents dans les villes de Goma, de Kinshasa et de Kigali. Enfin, il est attendu du staff technique d'ASP de traduire sous forme de projets les différentes actions de ce plan.

Septembre 2013

Les annexes

Annexe 1 : Déclaration finale

Du 5 au 8 août 2013, il s'est tenu dans les enceintes de l'hôtel Karibu de Goma la table ronde sur les conflits fonciers en chefferie de Bashali, territoire de Masisi. Quatre jours durant 45 délégués des communautés Hunde, Hutu et Tutsi auxquels se sont associés les chefs coutumiers, les grands concessionnaires, les représentants des organisations de la société civile et du monde humanitaire ainsi que les autorités politico administratives provinciales et nationales ont discuté sur :

1. La répartition inégale des terres rurales entre les espaces voués à l'agriculture et à l'élevage;
2. Le phénomène des éleveurs sans pâturages et des agriculteurs sans terres ;
3. La gouvernance locale et la gestion foncière.

La tenue de la présente table ronde est l'aboutissement d'un long processus de Recherche Action Participative initiée par l'Action Solidaire pour la Paix depuis 2010, sur recommandation expresse des membres des trois communautés. Au cours de ce processus ASP a rencontré les acteurs membres des communautés individuellement, dans les focus groupes à travers la tenue des dialogues intra communautaires et des ateliers de restitution du contenu de rapport de recherche.

Ainsi, au premier jour des travaux les participants ont formulé leurs craintes et leurs attentes en rapport avec les présentes assises. Occasion leur a été donnée par la suite de se retrouver dans les travaux de carrefour en groupes homogènes afin de clarifier les éléments de dialogue. Le contenu du rapport de la recherche menée par ASP a été également restitué aux participants afin d'appuyer les analyses des membres des communautés.

La seconde journée, après la restitution des résultats des travaux en carrefours homogènes et la synthèse des points de convergences et de divergences ; les communautés se sont encore une fois de plus retrouver dans les carrefours homogènes. Sur base des points convergents, les participants ont formulé les pistes de solution pour chaque problème identifié.

La troisième journée s'est poursuivie avec le partage par les communautés des pistes de solution retenues au niveau de chaque groupe homogène. Ceci a permis au modérateur de convier les participants dans les travaux en carrefours hétérogènes, dans le but non seulement d'harmoniser les pistes de solution mais également de les éclater en activités concrètes réalisables dans le temps et de définir le mécanisme de mise œuvre. En fin de journée, les participants ont suivi deux allocutions faites successivement par le conseiller du ministre national de l'agriculture et directeur de cabinet adjoint du ministre national des affaires foncières.

Les discussions en groupes hétérogènes se sont poursuivies le quatrième jour. Les résultats de ces travaux ont été par la suite coulés dans un plan d'action que l'ensemble des communautés se sont convenus de mettre en œuvre.

Ses principaux axes sont :

- Etablir des états de lieux : terres coutumières, titres et contrats, sites de relocalisation, les CLPC, chefs coutumiers légitimes, etc
- Renforcer les capacités : des agronomes, vétérinaires, brigades foncières, chefs coutumiers, membres des cadres locaux, etc
- Vulgariser : les différentes lois, les procédures, les édits et autres réglementation ;
- Sensibiliser la population : sur les redevances coutumières, modalités pratiques de paiement de la redevance coutumière ;
- Mener des actions de plaidoyer : application des édits, réforme foncière, etc
- Ces actions seront menées à travers les mécanismes suivants :
- Restructuration et redynamisation des Comités Locaux Permanents de Conciliation (CLPC) ;
- Constitution des cadres inclusifs dans les axes les plus chauds ;
- Tenir des grandes rencontres

Ce vœu a été matérialisé à travers la signature d'un acte d'engagement par les représentants des communautés et témoins par les autres participants.

Annexe 2 : Acte d'engagement

A l'issue des travaux de la Table Ronde organisée du 05 au 08 Août 2013 par Action Solidaire pour la Paix (ASP) avec l'appui technique et financier de Life & Peace Institute (LPI) et l'accompagnement du gouvernement Congolais tant au niveau provincial que national, dans l'objectif d'amener les communautés vivant en chefferie des Bashali en territoire de Masisi à se mettre d'accord sur les enjeux des conflits fonciers qui nous opposent.

NOUS, délégués des communautés, **Hunde, Hutu et Tutsi**, nous engageons à ce qui suit :

1. Soutenir le processus de dialogue initié par ASP nous impliquant dans la transformation positive des conflits fonciers dans la chefferie des Bashali en territoire de Masisi ;
2. Adopter et nous approprier le plan d'action élaboré au cours des travaux de la Table Ronde par les trois communautés représentées ;
3. Contribuer à la mise en œuvre de ce plan d'action autour duquel nous nous sommes convenus, cela à travers les mécanismes locaux impliquant les délégués de l'ensemble des communautés vivant dans la chefferie des Bashali, les autorités traditionnelles, ainsi que les grands concessionnaires. Ceci dans l'objectif de transformer positivement les conflits et renforcer la cohabitation pacifique entre nos communautés;
4. Mener des actions de plaidoyer auprès des autorités politico administratives et coutumières impliquées dans la gestion foncière afin que les points de vue de nos communautés soient pris en compte dans le processus de la réforme foncière,
5. Contribuer résolument à la restauration de la paix, de l'autorité de l'Etat, du pouvoir coutumier et au retour des déplacés et réfugiés à travers l'émergence des valeurs positives ;
6. Nous impliquer dans toutes les initiatives de reconstruction de Kitshanga et de réconciliation de nos communautés avec l'accompagnement de l'Etat congolais et de ses partenaires ;
7. Rendre nôtres les acquis de la table ronde et les vulgariser auprès de nos bases respectives.

Enfin, nous nous engageons à éviter les actes de nature à remettre en cause ces acquis.

Ainsi fait à Goma, le 8 août 2013

Annexe 3 : Le code de bonne conduite pour les participants à la table ronde

CODE DE BONNE CONDUITE POUR LES PARTICIPANTS

Les règles générales

1. Pas de port d'arme ou objet susceptible de devenir une arme
2. Présenter son invitation à l'équipe chargée d'accueil
3. Se faire enregistrer auprès de l'équipe chargée d'accueil
4. Préciser son régime alimentaire auprès de l'équipe chargée d'accueil
5. Eviter l'usage l'internet pendant la session
6. Veiller à la ponctualité et à la régularité aux sessions
7. Privilégier le consensus que le vote
8. Le port permanent du badge
9. Se munir de son invitation en ville

La conduite dans la salle

1. Se présenter (nom et prénom) avant de parler
2. Parler avec sa voix naturelle (pas crier)
3. Eviter les sorties intempestives
4. Eviter des conférences parallèles ou des petites réunions en bilatéral
5. Eviter de revenir sur ce qui a été déjà dit par les autres
6. Eviter des menaces et des injures, des invectives
7. Les motions de procédure sont adressées au modérateur par écrit
8. Ne pas interrompre celui qui parle
9. Ne pas rire (ni huer) de celui qui parle
10. Garder le téléphone sous vibreur ou sous mode silencieux
11. Demander et obtenir la parole avant de parler
12. Accepter d'être interrompu par le modérateur dans votre intervention
13. Garder à l'esprit que les autres sont différents de nous et pensent différemment de nous
14. Privilégier la tolérance et la courtoisie

Au moment de présentation des résultats des travaux en groupe

1. Laisser le porte-parole faire sa présentation sans l'interrompre ni le paraphraser
2. Ne pas manifester visiblement et bruyamment son approbation des propos qui semblent culpabiliser les autres
3. Accepter sportivement les propos qui semblent être choquants

Au moment de l'harmonisation des pistes de solution

1. Dire sa proposition de manière claire et concise
2. Etre prêt à négocier et arriver au consensus
3. Contribuer au débat par des idées constructives
4. Ecouter et tolérer la proposition de l'autre et celle de l'autre partie
5. Eviter de monopoliser la parole
6. Respecter les points de vue du groupe
7. Privilégier et viser uniquement des voies qui conduisent à la transformation non violente des conflits

CODE DE CONDUITE DES FACILITATEURS

1. Faire preuve de neutralité et d'impartialité
2. Rendre service à tous les participants sans distinction aucune
3. Aider les membres de sa communauté à réfléchir dans le sens d'arriver aux solutions de paix
4. Eviter le plus possible de donner l'impression de soutenir les points de vue de sa propre communauté
5. Donner des illustrations qui appuient les résultats du rapport même si elles ne rencontrent pas les intérêts de votre propre communauté
6. Insister sur le bien fondé de ce dialogue qui pourra contribuer à la cohabitation pacifique entre les communautés de Bashali
7. Servir de modèle dans la ponctualité, la régularité, la participation aux travaux et la tolérance mutuelle
8. Servir de modèle dans le strict respect de code de bonne conduite pour tous les participants
9. Collaborer étroitement avec les organisateurs ASP et LPI
10. Eviter des entretiens avec les participants allant à l'encontre de l'esprit de la table ronde
11. Eviter d'engager les organisateurs auprès des participants sans les consulter et obtenir leur accord.
12. Dire clairement ses desideratas aux organisateurs que de se plaindre en coulisse auprès de non concernés
13. Eviter de profiter de ce cadre pour organiser et tenir des réunions politiques avec les autorités politico administratives de votre communauté
14. Contribuer à la gestion des tempéraments qui peuvent nuire à la bonne marche de la table ronde
15. Chercher à résoudre leurs différends au sein de l'équipe pédagogiques.
16. Distribuer équitablement la parole pendant les carrefours homogènes et veiller au respect de l'aspect genre

Annexe 4 : Les allocutions à ouverture

Les cérémonies d'ouvertures avaient été ponctuées par trois brefs discours prononcés successivement par Monsieur Wenceslas MUTSHANGA, en sa qualité du président du conseil d'administration d'ASP, par Monsieur Pieter VANHOLDER comme représentant de LPI en République Démocratique du Congo et son Excellence Monsieur le Vice Gouverneur du Nord Kivu, l'autorité ayant à sa charge l'ouverture solennelle de la table ronde. Au-delà de tous les aspects protocolaires qui sont traditionnellement reconnus à ce genre des discours, force est de retenir certains messages importants qui allaient baliser la voie du dialogue au quel les communautés s'apprêtaient.

Le discours du **Président du CA d'ASP** se résumait autour de deux idées maîtresses : la participation des acteurs au processus et la responsabilité historique qui leur revenait comme ferment de la paix dont Bashali avait besoin. C'était avec conviction que l'orateur expliquait à son public que le processus RAP des Bashali qu'implémentait son organisation avec l'appui technique et financier de son partenaire LPI, appartenait exclusivement aux communautés de cette chefferie ; ASP n'a joué que le rôle de facilitation. Il a rappelé aux communautés que les présentes assises ont été organisées et sont tenues conformément à leur vœu exprimé chaque fois qu'elles interagissaient avec les chercheurs de son organisation. Il a salué l'appropriation rapide du processus dont les communautés ont fait preuve. L'appel lancé aux communautés était de prendre la destinée de leur chefferie en main ; une telle occasion leur est offerte pour lancer les jalons de la paix dans Bashali, dans le Nord Kivu et dans la RDC conclut-il.

Monsieur **Pieter VANHOLDER, Directeur National de LPI en RDC**, revint sur l'aspect responsabilité et devoir qui incombe aux communautés des Bashali d'œuvrer pour le retour de la paix dans leurs milieux de vie. Il fit recours à l'approche qui s'apparente à la déconstruction pour montrer à son assistance que le contexte conflictuel n'est ni une fatalité ni non plus un fait isolé et particulier à cette chefferie. Les conflits naissent toujours là où la crise économique et les luttes des classes trouvent droit de cité ; c'est l'autre qui nécessairement est la cause des malheurs qui m'arrivent. Toutes les voies sont disponibles pour larguer les messages de haine que la politique n'hésite pas de récupérer et s'en servir pour des fins égoïstes. Dans ce climat, rien d'étonnant que des conflits d'estime se convertissent en conflits intercommunautaires et cause morts et désolation. Les communautés wallonne et flamande de la Belgique, pays d'origine de l'orateur, ne se soustraient pas à cette réalité, à la seule différence que des structures sont mises en place pour transformer leurs conflits chaque fois que le besoin se fait sentir. La présente table ronde ne poursuit aucun autre objectif que de permettre aux communautés des Bashali d'arriver aussi à définir et mettre sur place leurs propres structures et mécanismes de transformation des conflits. Il y a lieu d'espérer et oser de commencer l'élan vers la paix à partir de cette table ronde ; quoi de plus précieux comme héritage à léguer aux générations futures ! disait-il enfin.

En bon père de famille, son **Excellence Monsieur le Vice Gouverneur de la Province du Nord Kivu**, et en acteur averti, fit recours à la langue swahili, la langue d'expression des Hunde, des Hutu et des Tutsi, pour rebondir sur ce que ses prédécesseurs ont soulevé comme principes et préalables au retour de la paix, à savoir la prise de conscience collective et la reconnaissance des responsabilités des uns et des autres dans l'actuelle crise. Il était très conscient que sans ferme engagement de la part des communautés, tous ces discours d'appel à la paix et ces illustrations pour les pousser d'aller de l'avant, n'auront aucun effet. Il n'avait pas souhaité que cette table ronde en soit de trop ou ne se transforme en une séance académique. Dans son optimisme, il a trouvé que les communautés des Bashali sont capables, et ce la à l'exemple de la Belgique, et à partir de ce cadre de dialogue, de créer leurs propres mécanismes de transformation des conflits et mettre en place des structures qui réguleront leurs rapports sociaux et économiques. Le consensus doit passer avant tout autre intérêt particulier pour y arriver. Il poursuivait en confessant sa foi d'un côté en l'homme capable de donner la paix, cet homme qu'avaient incarné Mahatma Gandhi, Nelson Mandela et Martin Luther King, figures qu'il convient d'imiter, et d'un autre côté en l'histoire qui ne présente pas uniquement que des tableaux sombres, mais aussi des passages éclairés par des moments de vie en harmonie. Bashali en a connu avant et peut encore en connaître si tout le monde le veut, avait-il conclu, avant de procéder à l'ouverture solennelle de la table ronde.